



PUBLIÉ PAR LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS

# MOUSTACHE

VOL I NO. 22  LE 18 AVRIL 1968.

STE. THOMAS

PRÉLUDE



"LE MOYEN-ÂGE  
A DURÉ LONG-  
TEMPS. IL DURÉ  
ENCORE PLUS!"  
"SAINT THOMAS  
ÉCRIVANT L'ÉPIÔTE  
AUX PROFESSEURS."

EDITORIAL:

( % ' &gt; ( # &amp; &gt; ) " ) &gt; ' ' # &amp; &gt; ' " \* ? &amp; )

L'Université de Moncton est morte le 28 mars 1969. Une Administration incompétente, cave, écoeurante, crapuleuse et maudite lui a assené les derniers coups de marteau sous les yeux d'un peuple aussi amorphe qu'aplaven-triste.

Le peuple chuchotta: "C'est pas croyable... je ne comprends pas... c'est pas possible". Non ce n'était pas possible mais ça c'est pourtant produit. Comme toujours on constate les faits mais on est trop cave pour réagir. C'est toujours la politique de l'autruche ayant la tête dans le sable et le cul en l'air. C'est la politique d'un peuple qui n'ose avouer ses torts, ou plutôt les torts de son élite. C'est la tragédie d'un peuple n'ayant pas assez de coeur au ventre pour réagir lorsqu'une chose ne tourne pas rond ou ne semble pas tourner rond.

L'ADMINISTRATION de l'Université de Moncton est la négation même de toute évolution et de toute conscience professionnelle; les "chefs naturels acadiens", comme disait Mgr Norbert Robichaud, sont le reflet même d'un passé archaïque et d'une époque révolue où on trichait la population afin qu'elle continue de s'illusionner, de se tricher elle-même; afin qu'elle continue d'être la bonne petite autruche acadienne passive, tranquille et bête. La farce a assez duré; nous avons été assez fourrés; nous sommes écoeurés!

Dormons, dormons, le réveil serait trop brutal! Laissons-nous bercer par la douce mélodie du fôlklore de chez-nous; nos chefs sont là, ils prennent soin de nous n'ayons crainte. Notre sommeil assure le leur.

  
Pierre Bluteau,  
rédacteur en chef.

#####

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE MONCTON INC. (APUMI)

A la suite des démarches faites par l'Association des Professeurs de l'Université de Moncton Inc. (APUMI), l'Association Canadienne des Professeurs d'Université (ACPU) a mandaté Messieurs Louis-Philippe Taschereau (professeur de droit à l'Université de Montréal) et Archie Malloch (professeur de littérature à l'Université McGill) pour enquêter sur les circonstances du congédiement des quatre professeurs de Sociologie.

Ces membres du Comité de la Liberté Académique et de la Permanence de l'Emploi de l'ACPU ont rencontré successivement sur le campus, jeudi le 17 avril, le Comité exécutif de l'APUMI, les professeurs congédiés, des représentants étudiants et le Comité de licenciement de l'APUMI. Ce même jour, au domicile de Me Savoie, ils ont également entendus les points de vue du recteur et du vice-recteur académique.

Devant le sérieux de l'affaire, les enquêteurs de l'ACPU ont décidés de faire rapport à leur comité de la liberté académique qui fera les recommandations nécessaires au Conseil National de cette Association. Rappelons que celle-ci regroupe 11,00 professeurs d'environ 40 universités du Canada. Pour l'APUMI, confiante dans cette intervention, le denouement du conflit actuel ne pourra être que juste et équitable.

Le Comité exécutif de l'APUMI.

#####

INFORMATION A.E.C.U.M.

Ratification des postes de l'exécutif lors de la réunion régulière du conseil de l'AECUM, mercredi le 16 avril 1969: Secrétaire: Francine Hébert; Adjoint-administratif: Yvon G. Roy; vice-président aux affaires Académiques: D. Bellavance; Vice-prés. aux affaires Publiques: Gille Groleau; Vice-président à l'information: Paul Duval; Trésorier: Fernand Houde.

Paul Duval

V.-P. à l'Information.

# Un manifeste étudiant présente le doyen Garigue comme membre influent d'une "mafia universitaire"

Un groupe d'étudiants de sciences sociales vient de publier l'équivalent d'un "dossier Garigue", où le doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, M. Philippe Garigue, est présenté comme l'un des membres les plus influents d'une "mafia universitaire", qui "cautionnerait la répression politique qui s'exerce actuellement contre les enseignants et les étudiants de sciences sociales, que ce soit à l'Université de Moncton, à l'Université d'Ottawa ou dans les CEGEP".

Certains affirment que c'est largement sur la foi d'un avis de M. Garigue que le recteur de l'Université de Moncton, Me Adélarde Savoie, décidait de ne pas renouveler le contrat de sept professeurs — dont quatre au département de sociologie, ce qui à toutes fins utiles supprime, pour l'instant du moins, l'enseignement de la sociologie à Moncton. (Toutefois, à l'Université de Montréal, on met en doute la véracité de cette affirmation).

"La raison du renvoi de ces professeurs, affirme le manifeste rédigé par les étudiants de l'Université de Montréal, n'est pas leur incompétence, mais leur prise de position en faveur de la contestation étudiante et leur souci de mettre

en évidence la situation d'oppression nationale où se trouve la minorité acadienne du Nouveau-Brunswick."

Les auteurs du manifeste (intitulé: "De Duplessis à Garigue") entendent "démystifier" M. Garigue qui disent-ils est présenté à Moncton comme un "expert en sociologie", et qui a en outre établi, dans son rapport au recteur, des comparaisons entre le département de sociologie de Moncton et celui de l'Université de Montréal.

Or, écrivent les étudiants, M. Garigue, en étudiant le cas de Moncton, avait en mains des informations insuffisantes; il était à la fois juge et partie, étant membre du Conseil des gouverneurs de Moncton; sa compétence pour juger d'un programme de sociologie était "très contestable", du fait qu'il est anthropologue de formation; enfin, le fait de comparer le programme de ces deux universités était injuste pour Moncton, du fait que cette université est beaucoup plus jeune que celle de Montréal.

"Il paraît évident que M. Garigue n'a fait que cautionner, à l'aide d'arguments fallacieux, une décision politique du recteur Savoie." Et les auteurs du manifeste d'analyser

ensuite le développement de la faculté dont M. Garigue est le doyen, faculté dont "le développement chaotique et le niveau académique, qui laisse grandement à désirer, rendent M. Garigue inapte à juger comme il l'a fait, l'enseignement de la sociologie à Moncton."

Ils s'en prennent particulièrement à "la croissance non planifiée de la faculté", au "colonialisme culturel" qui y prévaudrait (on engage des professeurs étrangers au détriment des professeurs québécois tout aussi qualifiés), et à l'orientation de la recherche (embryonnaire, et souvent commanditée, donc "manipulée" par les entreprises et les gouvernements). On rappelle enfin les cas récents où le doyen Garigue a été mêlé (nomination du directeur de science politique, refus d'agréger les professeurs Rémi Savard et Gilles Dandurand, "tracasseries" administratives au département de sociologie).

On accuse enfin le doyen Garigue de vouloir limiter le secteur des sciences sociales fondamentales (sociologie, science politique et anthropologie) au profit des sciences sociales appliquées (démographie, criminologie, etc), qui sont moins menaçantes "pour une société qui se refuse au changement".